

TITRE PROFESSIONNEL ASSISTANT DE VIE AUX FAMILLES - ADVF

Objectifs :

- **Valoriser** son expérience professionnelle par l'obtention d'un Titre professionnel. Cette formation est composée de 3 CCP (Certificats de Compétences Professionnelles) :
- **CCP 1** – Entretien du logement et le linge d'un particulier
- **CCP 2** – Accompagner la personne dans les actes essentiels du quotidien
- **CCP 3** – Relayer les parents dans la prise en charge des enfants à leur domicile
- **Validation** devant jury

Documentation sur demande

Public :

Futur aide à domicile ou salarié de l'aide à domicile

Pré-Requis :

Néant

Formation accessible :

Demandeurs d'emploi inscrit à Pôle-Emploi

À noter : Formation éligible via des dispositifs conventionnés de Pôle-Emploi ou OPCA.



9h30 - 17h30

Environ 900h

avec 315h de stage pratique



Nous consulter



4650 € HT/stagiaire

Financement possible
avec votre OPCA



Groupe de 10
à 16 stagiaires
maximum